

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N° 5134 - 102

A  
de Zinbeman

Objet :

.....  
.....  
.....

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir, pour les collections de l'Etat, le tableau

dont ~~que~~ vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par soumettre la reproduction à l'examen de la dite Commission

ANNEXE

RÉDACTEUR

Expédié copie le 29-9-1910

Notes :

.....  
.....  
.....  
.....

Veuillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,